

CONDITIONS GÉNÉRALES TARIFAIRES

**PERSONNES MORALES
ET PROFESSIONNELS**

COMPTES COURANTS

Conditions applicables
au 1^{er} juillet 2024

Les comptes courants ouverts en France dans les livres de Rothschild Martin Maurel sont soumis, sauf dérogations particulières, aux conditions générales tarifaires indiquées dans ce document.

Les tarifs mentionnés concernent les opérations les plus courantes. Ils peuvent être modifiés à tout moment et ne sont pas limitatifs. Pour les opérations plus spécifiques, votre interlocuteur habituel est à votre disposition pour vous communiquer les indications que vous souhaiteriez obtenir.

Conformément à la réglementation applicable aux établissements bancaires, la plupart des commissions est exonérée de TVA, néanmoins, certaines opérations restent taxables de plein droit. Dans ce cas la TVA s'ajoute au montant HT des commissions. Les commissions obligatoirement soumises à la TVA sont signalées par la mention ht.

En cas de modification du taux de TVA, les commissions taxables de plein droit sont impactées des nouvelles conditions de TVA à compter de la date d'application officielle du nouveau taux de TVA.

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Principales opérations et services gratuits

Fonctionnement du compte	
Ouverture de compte	Gratuit
Relevé de compte mensuel	Gratuit
Retrait d'espèces à votre agence sans émission de chèque	Gratuit
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets en France ou dans la zone euro	Gratuit
Chéquier renouvelé automatiquement remis à l'agence	Gratuit
Remise de chèque(s)	Gratuit
Mise en place d'une autorisation de prélèvement et paiement de prélèvement	Gratuit
Mise en place d'un virement permanent	Gratuit
Virement interne	Gratuit
Délivrance de RIB	Gratuit
Opérations sur titres	
Droits de garde relatifs à - OPC gérés par Rothschild and Co Asset Management ⁽¹⁾	Gratuit
Attribution d'actions, paiement de coupons	Gratuit
Ordre non exécuté ou annulé	Gratuit
Remboursement d'obligations	Gratuit
Envoi d'avis d'opéré titres	Gratuit
Envoi de relevé titres annuel	Gratuit

(1) Sauf pour les OPC dont la gestion financière est sous-traitée à l'extérieur qui sont soumis aux mêmes droits de garde que les portefeuilles Bourse de Paris.

I. Le fonctionnement du compte

Tenue de compte

Frais de tenue de compte :

Le montant varie en fonction du coût de fonctionnement du compte, quel que soit le solde du compte.

- pour les personnes morales et les professionnels 150 €/trimestre
- pour les comptes de syndicats Nous consulter

Tenue d'un compte en devises	150 €/trimestre
Frais perçus sur un compte sans mouvement	30 €/an
Frais d'arrêtés de compte ⁽¹⁾	de 25 € à 100 €
Commission de fusion de comptes ⁽¹⁾	15 €/trimestre
Commission de mouvement ⁽¹⁾⁽²⁾	de 0,7 ‰ à 2 ‰ avec un minimum de 15 €

(1) Frais et commissions non compris dans le taux effectif global (TEG). Compte en euros ou en devises

(2) Commission de mouvement : calculée sur les mouvements débiteurs.

Relevés de compte

Relevé de compte mensuel	Gratuit
Frais d'édition d'un relevé de compte au guichet	3,34 € ht
Relevé de compte par Swift	49 € ht/mois
Relevé de compte décadaire ⁽¹⁾	38 €/an
Relevé de compte avec écritures classées ⁽¹⁾	19,23 €/an

(1) Perception à date anniversaire.

Opérations de caisse

Retraits d'espèces (en euros)	Gratuit
Retrait de devises (hors euros) sur un compte d'une même devise	3% minimum 7,60 €
Opération nécessitant un transport de fonds	Répercussion du coût

Chèques

Frais d'envoi de chéquier en recommandé	8,50 € ht
Frais d'émission d'un chèque de banque	12,50 €

Cartes bancaires

Cotisation cartes :

Carte de paiement à autorisation systématique : Carte Visa Online	37 €/an
Carte de paiement internationale débit immédiat ⁽¹⁾	
• Carte Visa Classic	46 €/an
• Carte Visa Premier	138 €/an
• Carte Visa Infinite	330 €/an
Carte de paiement internationale débit différé ⁽¹⁾⁽²⁾	
• Carte Visa Classic	52 €/an
• Carte Visa Premier	138 €/an
• Carte Visa Infinite	330 €/an

Paiement et retrait :

Frais par retrait d'espèces à un D.A.B. ⁽³⁾ en France dans les pays de l'EEE ⁽⁴⁾ en euros	Gratuit
Frais par retrait d'espèces à un D.A.B. ⁽³⁾ dans les pays de l'EEE ⁽⁴⁾ hors euros et dans les pays hors EEE	
• Carte Visa Infinite	1,50 % + 1,50 €
• Autres cartes	2,80 % + 3 €
Frais sur paiement par carte dans les pays de l'EEE ⁽⁴⁾ hors euros et dans les pays hors EEE	
• Carte Visa Infinite	1,50 % + 0,40 €
• Autres cartes	2,80 % + 0,80 €

Autres services :

Remplacement de carte avant son échéance	10 €
Remplacement de la carte d'authentification	10 €
Demande de code confidentiel	9,58 € ht
Frais d'envoi d'une carte en lettre suivie à la demande	10 € ht
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	35 €
Relèvement de plafond (pour une durée de 3 mois maximum)	9,62 €

(1) Demi-tarif pour la deuxième carte (comptes joints). (2) Paiement carte à débit différé, arrêté le 25 (inclus) du mois, imputation et date de valeur au dernier jour ouvré du mois. (3) D.A.B. : Distributeur Automatique de Billets. (4) EEE : Espace Economique Européen.

En cas de perte ou de vol de votre carte : centre d'opposition :
03 88 39 85 78 (numéro non surtaxé plus coût selon opérateur) ou depuis l'étranger :
00 (33) 3 88 39 85 78. Pour toute opposition, vous devez indiquer votre numéro de
carte et sa date de validité.

Virements en France et en Europe

Emission d'un virement SEPA ⁽¹⁾

Virement libellé en euros émis vers ou reçu d'un pays de l'E.E.E soumis au règlement UE n°2021/1230 + Royaume-Uni, Andorre, Vatican, Saint Marin, Suisse et Monaco

Frais par virement SEPA⁽¹⁾ occasionnel (avec IBAN complet)

- En agence	3,95 €
- Par Internet / télétransmission	0,21 €
- A destination d'un compte interne RMM	Gratuit

Frais par virement SEPA⁽¹⁾ permanent

- Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
- Frais par virement permanent	1,25 €

Emission d'un virement de trésorerie

Virement crédité le jour même (à J) sur le compte du bénéficiaire

- Par Internet / télétransmission	7,20 €
- En agence	17,40 €
- avant 11h	
- après 11h	33 €

Autres opérations sur virements

Création ou modification d'une liste de virements 7,50 €

Frais par virement sur liste 2,80 €

Commission de réparation additionnelle sur virement (IBAN-RIB absents ou erronés) 10 €

Prélèvements

Prélèvements SEPA⁽¹⁾ en euros émis

Frais par demande d'Identifiant Créancier SEPA (ICS) 45 €

Frais par prélèvement télétransmis 0,37 €

Frais par prélèvement papier 4 €

Frais par prélèvement permanent 4 €

Frais par Titre interbancaire de paiement émis 0,25 €

Prélèvements SEPA⁽¹⁾ en euros reçus

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement Gratuit

Frais par prélèvement reçu Gratuit

(1) SEPA : Single Euro Payment Area.

Incidents de fonctionnement

Incident sur chèque remis

Chèque revenu impayé • sans provision Gratuit
• autres motifs 15,00 €

Attestation de non-paiement réclamée à un confrère 11,50 € ht

Incident sur chèque émis

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :

• chèque inférieur à 50 € 25 €

• chèque supérieur à 50 € 41,67 €

Rejet de chèque sur nos caisses pour autres motifs que sans provision 15,25 €

Lettre d'information préalable

(facturation due si chèque non rejeté) 10,45 €

Lettre d'interdiction d'émettre des chèques Gratuit

Chèque payé émis sous le coup d'une interdiction 25,08 €

Attestation de non-paiement d'un chèque rejeté 21,50 € ht

Incident sur prélèvement, virement et TIP

Forfait de frais par virement rejeté Montant du rejet maximum :
pour défaut de provision 16,67 €

Forfait de frais par prélèvement rejeté Montant du rejet maximum :
pour défaut de provision 16,67 €

Attestation de paiement d'avis de prélèvement 9,15 € ht

Retour impayé d'avis de prélèvement ou TIP émis (rejet, refus, retour) 12,10 €

Frais sur "reversal" d'un prélèvement SEPA 0,67 €/opération

Annulation d'opération compensée à tort (AOCT)

demandée par le client 4 €/opération

LCR : non retour du relevé 11 €/échéance

LCR : rejeté sans provision 16,72 €/échéance

Opposition	
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	18,50 €
Frais d'opposition sur carte par le porteur	20 €
Frais d'opposition sur prélèvement	Gratuit
Opération en anomalie	
(Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision...)	
• par écriture	8,20 €
• maximum par jour	41 €
• maximum par mois	311,60 €
Opérations particulières	
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	26 €
Frais par saisie attribution / conservatoire	83,33 €
Frais par saisie de valeurs mobilières	83,33 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant dû au Trésor Public dans la limite de 83,33 €
Changement d'adresse non signalé	20,90 €
Frais de retour pli non distribué	12,50 € ht
Frais de destruction de tout moyen de paiement non retiré par le client dans un délai de 6 mois	5 €
Frais de gestion de compte en dépassement d'autorisation	Max 100 € ht
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	20,83 €/lettre

Opérations diverses	
Frais de dossier succession	0,50 % ht de l'actif min 83,61 € ht max 752,51 € ht
Frais de gestion annuels d'une succession	104,17 € ht/an
Frais de majoration pour frais d'acquisition à titre gratuit	375 € ht
Frais de location de coffre-fort	À partir de 91,67 € ht/an
Frais de recherche de documents (par document)	
• supérieure à 3 mois ou urgente	29 € ht
• inférieure à 3 mois	14 € ht
• par photocopie	+ 0,90 € ht
Frais de recherche complexe	sur devis
Historique de compte	41,67 € ht
Frais d'attestations diverses	15,47 € ht
Récapitulatif des opérations automatiques et récurrentes	Gratuit
Demande de photocopie de chèque	12 € ht
Frais de clôture de compte	50 €
Paiement d'effet domicilié	Gratuit
Frais de courrier	Répercussion des frais
Fax : • France	5 € ht
• Étranger	7 € ht
Frais de renseignements auprès du Tribunal de Commerce	Répercussion des frais
Frais d'actualisation de dossier administratif	150 €
Renseignements commerciaux • France	24 € ht
• Étranger	Nous consulter

Principales dates de valeur ⁽¹⁾	
Remise de chèques ⁽²⁾	J + 1 ouvré

(1) Il s'agit de la date de disponibilité réelle des fonds, qui sert à la prise en compte d'une écriture pour le calcul des intérêts ; elle prend en compte le délai technique d'exécution et varie en fonction du type d'opération. (2) Les remises de chèques effectuées avant 15h30 sont comptabilisées le jour même, après 15h30 la comptabilisation est reportée au jour ouvré suivant. Date de valeur sur remise de chèque : jour de comptabilisation + 1 jour ouvré.

II. La banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance	
Espace Privé	15 € ht/mois ⁽¹⁾
Plateforme EDI Transfert (offre incluant l'espace privé)	
Saisie en ligne	27 € ht/mois ⁽¹⁾
Saisie en ligne + transfert de fichier (sens client-banque)	37 € ht/mois ⁽¹⁾
Saisie en ligne + transfert de fichier (sens client-banque et banque-client)	50 € ht/mois ⁽¹⁾
Convertisseur unitaire RIB vers BIC/IBAN	Gratuit
Outil de gestion des mandats SDD	+ 10 € ht/mois

(1) Hors frais d'accès internet ou opérateur.

Par télétransmission	
Abonnement au protocole Ebics ou PeSIT	91,50 € ht/mois
Service "Experts comptables"	30 € ht/mois
<i>Permet aux experts-comptables de télécharger les relevés de comptes de nos clients communs</i>	

Service "Plus" EIC	
<ul style="list-style-type: none">• Télé-collecte et scanérisation de chèques• Remises de chèques TLMC ⁽¹⁾• Coupon-chèques	} Nous consulter

(1) TLMC : Télétransmission de Lignes Magnétiques de Chèques.

III. Titres et bourse

Commission de mouvement	
Bourse de Paris ^{(1) (2)}	
Achat ou vente d'actions	
• Commission proportionnelle	1,56 % Avec min. de 16,80 €
Achat ou vente d'obligations	
• Commission proportionnelle	0,78 % Avec min. de 16,80 €
Tarification complémentaire pour le SRD	Nous consulter
Autres titres ou valeurs mobilières	Nous consulter
Bourses étrangères ⁽¹⁾	
• Commission proportionnelle	1,66 % Avec min. de 42 € ⁽³⁾
• Courtage brokers	Selon marché
Opération sur titres non cotés	
Achat ou vente (frais de dossier en sus) :	
• Commission proportionnelle	1,56 % Avec min. de 50,17 €
Produits structurés	
• Achat	2 % maximum (selon la maturité du produit)
• Vente	1% ou commission de remboursement 1% maximum
OPC extérieurs ⁽⁴⁾	
• Achat	1,56 % min 96 € ⁽⁵⁾
• Vente	Commission fixe 96 € ⁽⁵⁾
• Vente d'OPC conservés chez l'émetteur	1,56 % min 96 € ⁽⁴⁾
OPC internes	
• Achat	0,50 % ⁽⁵⁾

(1) Selon le cas, les taxes de marché sont perçues en sus. (2) Le courtage Broker est inclus dans le tarif. (3) Peut varier selon la place de cotation (nous consulter). (4) Dans le cadre de la distribution des OPC, RMM pourra percevoir, sans charge supplémentaire pour le souscripteur, une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion. Le détail est disponible auprès de votre conseiller ou sur le site internet de Rothschild Martin Maurel. (5) Hors droits d'entrée et sortie appliqués à l'OPC.

Opérations sur titres ⁽¹⁾	
Achat ou vente de bons, de droits, de rompus	
commission proportionnelle	1,56 %
(pour les opérations d'un montant unitaire supérieur à 100 €)	

(1) Selon le cas, les taxes de marché sont perçues en sus.

Droits de garde (trimestriels) ⁽¹⁾	
OPC gérés par Rothschild and Co Asset Management ⁽²⁾	Gratuit
Autres titres :	
• Valeurs françaises	0,125 % ht/Trim
• Valeurs étrangères	0,25 % ht/Trim
• Minimum de perception par ligne ⁽³⁾	2,85 € ht/Trim
• Minimum de perception par ligne au nominatif administré ⁽³⁾	12,54 € ht/Trim
• Minimum par «compte titres»	19,25 € ht/Trim
Métaux précieux déposés en compte	0,25 % ht/Trim minimum 20,84 € ht

(1) Ils sont prélevés d'avance au cours de chaque trimestre civil, respectivement sur la base de l'estimation du portefeuille titres au 31 décembre de l'année précédente, au 31 mars, 30 juin et 30 septembre de l'année en cours. (2) Sauf pour les OPC dont la gestion financière est sous-traitée à l'étranger qui sont soumis aux mêmes droits de garde que les portefeuilles Bourse de Paris. (3) Ces frais sont perçus en lieu et place du barème proportionnel, lorsque ce dernier est inférieur au minimum de perception par ligne.

Mandat de gestion	
Tarifcation classique ou au forfait	nous consulter

Achat et vente de métaux précieux

Commission	2,50 %
avec un minimum de	30 €
Vente de métaux précieux	11,5 % de taxe sur les métaux précieux (y compris CRDS de 0,50 %)

Les dépôts en métaux précieux n'ont pas la nature juridique d'instruments financiers et ne bénéficient donc pas du mécanisme de garantie des titres.

Opérations diverses

Attribution d'actions, paiement de coupons	Gratuit
Valeurs et OPC non cotés sur un marché organisé ou conservés chez l'émetteur :	
• Frais d'ouverture de dossier (commission de mouvement en sus)	62,71 €
• Frais par opération (paiement de coupons, opération sur titres, etc)	41,81 €
Métaux précieux déposés en compte titres	
• Ouverture de dossier	62,71 €
Valeurs et titres au nominatif ou hors EUROCLEAR	
• Conversion de forme (au porteur, au nominatif ou au nominatif pur)	41,81 € ht/ligne
• Frais d'administration de titres au nominatif pur dans un PEA	0,125% ht/trimestre min. 12,54 € ht
• Frais d'administration de valeurs et d'OPC non cotés sur un marché organisé ou conservés chez l'émetteur	0,25% ht/trimestre min. 20,83 € ht
Compte ségrégué individualisé :	
• Ouverture d'un compte ségrégué individualisé	2083,33 € ht
• Forfait annuel de conservation	833,33 € ht/an
Service de récupération des impôts sur les revenus étrangers	250 € ht
Transfert de titres vers un autre établissement	
• Titres en dépôt en France	10,03 € ht/ligne
• Titres en dépôt à l'étranger	46,82 € ht/ligne
Avec un minimum de	71,07 € ht
Prestation de conseil en investissement	Nous consulter

IV. Les opérations avec l'étranger

Commission de change ⁽¹⁾

Jusqu'à 100 000 €	1 ‰
De 100 001 € à 400 000 €	0,25 ‰
Au-delà de 400 000 €	0,0625 ‰
avec un minimum de	16 €

(1) Commission dégressive par tranches cumulatives.

Virements émis vers l'étranger

Opérations en agence :

Frais par virement en euro dans la zone SEPA ⁽¹⁾	3,95 €
Frais par virement international ⁽²⁾⁽³⁾ :	
<i>virement international : virement toutes devises ⁽⁴⁾, tous pays, sans limite de montant dont virement en euros, hors zone SEPA ⁽¹⁾</i>	
• Ordres inférieurs à 300 €	19,20 €
• Commission de transfert ⁽⁵⁾ :	
- jusqu'à 100 000 €	2,4 ‰
- de 100 001 € à 400 000 €	0,6 ‰
- au-delà de 400 000 €	0,15 ‰
avec un minimum de	19,20 €
• Frais de SWIFT	10 € ht
• Frais de dossier	3,60 €

Opérations par internet et télétransmission

• Frais par virement en euro dans zone SEPA ⁽¹⁾	0,21 €
• Frais par virement international < 300 €	7 €
• Frais par virement international > 300 €	Réduction de 20 % sur la commission de transfert

Autres services

• Frais supplémentaires pour transfert USD, GBP, CHF et CAD en valeur "J"	15 €
• Frais divers sur transfert (recherche, suspens...)	Min 30 €
• Frais par virement occasionnel incomplet (IBAN et/ou RIB absents ou erronés)	10 €

(1) SEPA (Single Euro Payment Area). Virement automatisable en euros vers l'UE, comportant obligatoirement l'IBAN du bénéficiaire et à condition que la banque du bénéficiaire soit accessible automatiquement. La zone SEPA est actuellement composée des Etats membres de l'EEE ainsi que du Royaume-Uni, de la principauté d'Andorre, de la Cité du Vatican, de la principauté de Monaco, de la République de Saint Marin et de la Suisse.
 (2) Répercussion des frais des correspondants étrangers minimum 20 €, maximum 75 €.
 (3) En cas de demande d'annulation d'un transfert déjà exécuté, les frais perçus seront conservés et majorés des frais réclamés par les correspondants, même si le retour des fonds n'est pas effectif.
 (4) Avec en sus marge et commission de charge. (5) Commission dégressive par tranches cumulatives.

Les virements à destination d'un des pays membres de l'EEE⁽¹⁾ sont traités en frais partagés, option «SHA».

Pour tous les autres transferts il est important de préciser l'option à retenir :

- Option «OUR» tous les frais, y compris ceux des correspondants, sont à charge du donneur d'ordre (de 20€ à 75€ en fonction du montant transféré)
- Option «SHA» les frais sont répartis entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire
- Option «BEN» les frais sont tous à charge du bénéficiaire (frais RMM et frais des correspondants compris)

Le délai maximum de traitement de vos ordres est pour un transfert au bénéficiaire :

- En euros : le jour de réception de l'ordre par RMM + 1 jours ouvré maximum, pour les transferts nationaux et sur la zone EEE ⁽¹⁾, + 2 jours ouvrés maximum pour les transferts internationaux (hors EEE).
- En devises ⁽²⁾ : le jour de réception de l'ordre par RMM + 3 jours ouvrés maximum.

(1) Espace Economique Européen. (2) Quelle que soit la devise.

Virements reçus de l'étranger

Virement en euro en provenance de la zone SEPA au format SEPA ⁽¹⁾	Gratuit
Autres virements reçus	
- Commission de rapatriement	16 €

(1) SEPA (Single Euro Payment Area) : la zone SEPA est actuellement composée des Etats membres de l'EEE, du Royaume-Uni, de la Principauté d'Andorre, la Cité du Vatican, la Principauté de Monaco, de la République de Saint-Marin et de la Suisse.

Un rapatriement avec change ⁽¹⁾ : mise à disposition des fonds à réception, des instructions de cession avant 14h + 2 jours ouvrés maximum.

(1) Quelle que soit la devise.

Encaissement de chèques - Export

Commission par chèque ⁽¹⁾	1 ‰
• avec un minimum de	20 €
• avec un maximum de	120 €
Chèque inférieur à 100 € forfait de	8 €
Demande de sort	30 €
Chèque impayé	35 €

(1) Répercussion des frais des correspondants étrangers et commission de change si conversion de devises. Des frais de courrier sont à rajouter dans le cas d'encaissement en crédit ferme (frais de port variable selon le type de courrier : recommandé, express...).

Paiement de chèques - Import

En euro	Commission de transfert
En devise	Commission de change à ajouter
Frais de SWIFT	10 € ht

Opérations de Trésorerie en devises

Contrat de change à terme	Nous consulter
Option de change	Nous consulter
Avance en devise de trésorerie :	
• frais de dossier	30 €
• frais de remboursement anticipé	60 €

Change manuel

Achat/vente de devise sur un compte en euro	Cours d'achat/vente
---	---------------------

Opérations diverses

Cauton pour absence de connaissance avec un minimum de	1/6 % par mois entier 120 €
Cession bancaire	60 €
Frais fixes en sus des opérations selon le cas :	
• SWIFT (par message)	10 € ht
• Courrier France	11 € ht
• Courrier Europe	20 € ht
• Courrier reste du monde	27,50 € ht
• Fax France	5 € ht
• Fax Europe	7 € ht
Frais de courrier express	Répercussion des frais engagés
Renseignements commerciaux sur l'étranger	Nous consulter

V. Les conditions de crédit

Les taux appliqués dépendent de la nature du crédit (découvert en compte autorisé ou non, effets commerciaux, crédits...). Le taux de base de notre établissement s'établit à 7,10 %.

Vous êtes informés de votre taux nominal annuel et du taux effectif global calculé selon la méthode proportionnelle ou équivalente (taux qui inclut les intérêts et certaines commissions) sur les tickets d'agios trimestriels, les bordereaux d'escompte et dans nos contrats de crédit. Les conditions de nos concours s'inscrivent dans le cadre de la réglementation relative aux taux d'usage.

Les échelles d'agios sont disponibles sur demande. Les intérêts débiteurs sont calculés sur 360 jours. Le TEG est calculé sur 365 jours et 366 jours pour les années bissextiles.

Dans le cas d'un index à taux variable, lorsque sa valeur est négative sur la période de calcul des intérêts dus au Prêteur, elle est remplacée par zéro dans ces calculs.

Frais de constitution de garantie

Tarif variable selon le type de garantie Nous consulter

Facilité de caisse et découvert

Frais de dossier (commission d'ouverture et d'actualisation de dossier) 1% minimum
240 €

Compte en Euro

Intérêts débiteurs ⁽¹⁾

- | | |
|--|--|
| • Découvert non autorisé | Taux de base RMM + 7,40 % |
| • Découvert autorisé | |
| - sur encours autorisé | Conditions conventionnelles du dossier |
| - sur encours dépassant l'autorisation | Le taux d'intérêts débiteurs est majoré, sans pouvoir excéder le taux standard |

Montant minimal des intérêts entraînant une perception 1,50 €

Commission de plus fort découvert ⁽¹⁾⁽²⁾ de 0,7 ‰ à 1 ‰

Commission d'immobilisation ⁽¹⁾ 0,10 % / mois
(perçue seulement lorsque le compte est débiteur plus de 60 jours, au cours du trimestre) (même base de calcul que la commission de plus fort découvert)

Compte en devises

Taux d'intérêts débiteurs ⁽¹⁾ En fonction de chaque devise concernée

Commission de plus fort découvert ⁽¹⁾⁽²⁾ de 0,7 ‰ à 1 ‰

Commission d'immobilisation ⁽¹⁾ 0,10 % / mois
(perçue seulement lorsque le compte est débiteur plus de 60 jours, au cours du trimestre) (même base de calcul que la commission de plus fort découvert)

(1) Frais et commissions compris dans le taux effectif global (TEG). (2) Commission de plus fort découvert : perçue sur le plus fort découvert en valeur de chaque mois.

Exemple de calcul de TEG selon la méthode proportionnelle : utilisation d'un découvert de 10 000 € en permanence sur un trimestre (90 jours), au taux nominal de 10 %.

Application de la méthode des nombres :

- calcul des nombres débiteurs : $10\,000 \times 90 = 900\,000$
- intérêts dus en fin de trimestre : $900\,000 \times 10\% / 360 = 250\text{ €}$
- commission de plus fort découvert : $3 \times 10\,000 \times 0,07\% = 21\text{ €}$
- commission d'immobilisation : $3 \times 10\,000 \text{ €} \times 0,1\% = 30\text{ €}$

Le taux journalier est de $(250\text{ €} + 21\text{ €} + 30\text{ €}) / 900\,000 = 0,0334\%$

Le taux annuel effectif global ressort à $365 \times 0,0334\% = 12,21\%$

Crédits par signature

Commission ⁽¹⁾	1,5 % à 3 %/an avec un minimum trimestriel de 38 €
Frais d'acte ⁽²⁾	De 90 € à 460 €

(1) Commission prélevée trimestriellement, taux selon la nature de l'engagement. (2) Ces frais sont majorés des frais liés à la prise des garanties.

Divers

Notification d'une garantie reçue	30 €
Réaménagement de prêt : modification de l'offre ou des conditions contractuelles	2% du capital restant dû, min. 625 €
Renégociation de taux de crédit	max. 1666,67 €
Avenant de prorogation de prêt	125 €
Réédition d'un tableau d'amortissement supplémentaire	20 €
Changement de compte à débiter	20 €
Changement de date d'échéance	20 €
Demande de décompte de remboursement de prêt (hors crédit immobilier soumis au code de la consommation)	20 €
Attestation diverse	20 € ht
Fourniture d'échelles d'intérêts	2,50 €/échelle
Levée des états du greffe	Répercussion des frais
Rejet d'échéance de prêt	38 €
Frais de main-levée ou de renouvellement de garantie non hypothécaire ⁽¹⁾	de 30 € à 500 €
Lettre destinée à un cabinet d'audit	125 € ht

(1) Selon la complexité du dossier.

Autres services

Nantissement pour compte de tiers	nous consulter
Séquestre	nous consulter

www.rothschildmartinmaurel.com

Paris

Siège : 29, avenue de Messine - 75008

Tél. +33 (0)1 40 74 40 74

Fax +33 (0)1 40 74 48 70

Marseille

43, rue Grignan - 13006

Tél. +33 (0)4 91 04 82 82

Fax +33 (0)4 91 33 86 97

Lyon

23, rue Neuve - 69001

Tél. +33 (0)4 72 10 28 28

Fax +33 (0)4 72 10 82 79

Aix-en-Provence

18, cours Mirabeau - 13100

Tél. +33 (0)4 42 16 03 50

Fax +33 (0)4 42 16 03 51

Bordeaux

13, place des Quinconces - 33000

Tél. +33 (0)5 57 85 47 99

Fax +33 (0)5 57 85 47 98

Toulouse

6, place du Président Wilson - 31000

Tél. +33 (0)5 61 26 66 00



**Rothschild
Martin Maurel**